

Le Conseil de Paris recule devant Mangin

Non seulement le Conseil de Paris n'a pas réussi à faire appliquer par l'architecte Mangin la décision qu'il avait prise en avril dernier de préserver la Place Cassin « *dans son état d'esprit actuel* », mais il n'a même pas été capable de faire respecter la réserve, encore moins exigeante, qui avait été émise par la commission d'enquête.

La Première adjointe, Anne Hidalgo, s'est targuée d'avoir levé cette réserve alors qu'elle n'a été capable de fournir ni un plan ni même une esquisse du nouvel aménagement projeté. Même le caractère minéral de la future place, réclamé par la commission d'enquête, a été remis en cause par Fabienne Giboudeaux, l'adjointe aux Espaces

Verts, ce qui signe, de facto, la disparition de la place Cassin. Nous avons écrit au Préfet pour lui rappeler que l'une des trois réserves n'étant pas réellement levée, l'avis favorable de la commission d'enquête devient automatiquement défavorable, et qu'à notre sens, il ne peut donc pas prononcer la déclaration d'utilité publique du projet.

La marchandisation des rues de Paris

Des riverains s'étant plaints au Maire du 2^{ème} de la création d'une terrasse fermée au 83 rue de Réaumur (J&J Food), Jacques Boutault leur a communiqué le courrier de protestation qu'il avait adressé à Lyne Cohen-Solal, adjointe du Maire de Paris en charge du commerce : alors qu'il avait donné un avis négatif à la création de cette terrasse, afin d'assurer tranquillité et sécurité aux habitants et aux passants et de tenir compte de l'agrandissement à venir d'une station Vélib', L. Cohen-Solal est passée outre et a autorisé la terrasse.

En principe, Anne Hidalgo, adjointe en charge de l'urbanisme, et Annick Lepetit, en charge de l'espace public,

devraient avoir leur mot à dire dans ce genre de décision, mais manifestement elles laissent le champ libre à l'adjointe en charge du commerce,



qui pour sa part ne se soucie que de l'intérêt des commerçants. Quant à l'adjointe en charge du Handicap, Véronique Dubarry, nous avons appris

par l'association Les Droits du piéton que lors d'une réunion qui s'est tenue le 19 mars à l'Hôtel de Ville, elle avait carrément refusé de mettre en application les dispositions du *Schéma directeur d'accessibilité de la voie publique aux personnes handicapées* qui avait pourtant été adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris en 2002 !

Enfin, il semble que la révision annoncée depuis des années du règlement des terrasses et étalages va se faire non seulement sans concertation avec les habitants, mais sans être soumise au Conseil de Paris. A votre avis, à qui profitera ce mode de décision, pour le moins non démocratique ?

Notre association diffamée devant le Conseil de Paris

Lors de la séance du 30 mars, la conseillère de Paris Karen Taïeb a déclaré à propos du projet des Halles : « *Nous pouvons dire, mes chers*



collègues, que ce projet a été bien mené, bien débattu, bien étudié. Je regrette que certains aient décidé cependant d'en faire un enjeu électorale, comme l'association Accomplir, qui est allée jusqu'à distribuer des tracts à l'entrée des bureaux de vote, un geste peu républicain ». Cette accusation a été reprise par Anne Hidalgo un peu plus tard : « *Je remercie Karen Taïeb d'avoir souligné le caractère peu républicain de l'attitude notamment d'une association qui effectivement s'est permis de* ●●●

Vide-grenier

Notre 18^{ème} vide-grenier aura lieu le **samedi 29 mai 2010 de 9h30 à 18h** dans le Jardin des Halles. L'inscription (10 €), réservée aux habitants du centre de Paris et interdite aux professionnels, se fera le **samedi 22 mai de 10h30 à 12h** devant le 15, rue Montorgueil, sur présentation d'une photocopie de votre pièce d'identité et du justificatif de domicile.

NB : Inutile de téléphoner !

••• distribuer des tracts devant les bureaux de vote lors du deuxième tour de scrutin ».

Apparemment, ces deux personnes sont très mal informées. Nous n'avons pas distribué un « tract » mais la *Lettre d'Accomplir*, notre bulletin d'information mensuel, qui ne comportait aucune allusion aux élections régionales, ni aux candidats, ni aux partis en compétition. Certes, elle comprenait des propos assez critiques à l'égard du Maire de Paris, mais également à l'égard du ministre de la Culture, qui est du bord politique opposé ; et aucun des deux n'était candidat aux élections régionales. Enfin, nous n'avons pas distribué cette *Lettre* devant les bureaux de vote mais sur le marché Montmartre, entre 10h et 13h, comme chaque mois.

Les Lalanne dans Le Monde

Le Monde du 8 avril a publié un article dithyrambique sur l'exposition des Lalanne au Musée des Arts décoratifs, en réussissant le tour de force de ne pas même mentionner le Jardin d'aventure Lalanne, qui est menacé de démolition imminente à quelques centaines de mètres à peine du musée... Pourquoi une telle omerta ?

Deux personnes nous ont adressé des reproches oralement ce jour-là, mais elles n'ont pas été en mesure d'inscrire de réclamation à ce sujet sur le registre électoral, pour la bonne raison que nous n'avons commis aucune infraction au Code électoral. L'accusation selon laquelle nous aurions commis un acte « peu républicain » est donc déplacée et injuste. Bien entendu, ce n'est pas ce genre de propos diffamatoire qui nous arrêtera dans notre mobilisation citoyenne, bien au contraire ! Nous continuerons à exercer en toute indépendance notre vigilance citoyenne sur la façon dont l'intérêt général est pris en compte dans le projet des Halles et dans d'autres projets touchant le quartier Halles-Montorgueil, à vous apporter toutes les informations dont nous disposons et à recueillir vos avis et suggestions. A bientôt sur le marché Montmartre !



Et le manège ?



Rien n'a été prévu à notre connaissance pour le carrousel qui apporte une touche de poésie à l'arrière de la porte Lescot. Encore un équipement apprécié des enfants dont on ne sait ce qu'il va devenir pendant les travaux, ni après... Pourquoi ne pas le mettre Place des Innocents en attendant la fin des travaux ?

Pétition pour la bibliothèque La Fontaine

La pétition que nous avons lancée avec le syndicat des bibliothécaires SUPAP-FSU a recueilli près de 800 signatures et nous avons enfin obtenu de l'adjoint à la Culture, Christophe

Girard, un rendez-vous qui aura lieu le 20 avril. D'ici là, nous voudrions atteindre les 1000 signatures, donc merci de continuer à signer sur notre site www.accomplir.asso.fr !

Fête du Jardin extraordinaire



Notez dès maintenant la date de la Fête du Jardin extraordinaire, que nous coorganisons cette année avec le Conseil de quartier des Halles, Mains libres, le Centre d'animation des Halles, le Musée en Herbe, la Commune libre des Halles de Paris et le Forum des Halles. Ce sera le **samedi 12 juin 2010, tout l'après-midi, dans le Jardin des Halles (allée Saint John Perse)**. Si vous avez des propositions à nous faire pour des spectacles avec des artistes petits ou grands du quartier (obligatoirement collectifs et bénévoles) ou pour des stands d'animation (obligatoirement gratuits), n'hésitez pas à contacter Géraldine au 06 72 81 01 90 ou Barbara au 01 47 44 49 18 (bureau).

Non à la destruction du Jardin Lalanne !

J - 179



COMITÉ DE SOUTIEN
<http://jardindaventure.free.fr/>

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.